

## Attribution de subventions pour des manifestations culturelles et sportives

**Rapporteur : M. Jean-Yves PRALON, Vice-Président**

AVIS		
Commission n°9		Validation du Vice-Président
Séance du 15/03/06	Favorable	Le 14/04/06
Bureau		
Séance du 13/04/06	Favorable	

Inscription budgétaire	
BP 2006 Imputation : 65.33	Solde avant opération : 8 500 € Complément par prélèvement sur dépenses imprévues : 2 500 € Montant de l'opération : 9 500 € Solde après opération : 1 500 €

### **I. Rappel**

La CAGB dispose d'un fonds d'aide de 40 000 € dans le cadre de son budget 2006. Le 10 février, le Conseil Communautaire a attribué des subventions à différentes manifestations pour un montant total de 31 500 €, soit un solde de 8 500 €.

Au regard des critères arrêtés pour l'intérêt communautaire concernant l'attribution de subventions à des associations pour l'organisation de manifestations culturelles ou sportives validés par délibération du 6 septembre 2002, du budget prévisionnel 2006, et des dossiers déposés par les porteurs de projets début 2006 et instruits par la commission 9 du 15 mars 2006, il est proposé de soutenir les manifestations décrites ci-après.

### **MANIFESTATIONS CULTURELLES**

#### **Festival « Le frisson du Marais » à Saône**

L'association « de la brise au déluge » organise le 2<sup>ème</sup> festival « le frisson du Marais » les 25 et 26 mars 2006 à Saône. Au programme : rencontre intergénérationnelles et multiculturelles : grand pique nique participatif le midi, forum de l'homme citoyen l'après-midi (stand, animations, spectacles, expositions, conférences) et concerts en soirée.

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 42 600 €.

Etant donné le rayonnement attendu de la manifestation (2 000 personnes lors de la première édition en 2005), son caractère innovant (animations variées et esprit participatif), l'implication des acteurs locaux (notamment des jeunes du village) :

↳ ***il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association « de la brise au déluge » pour l'organisation de cette manifestation.***

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.**

**Animations autour de l'art contemporain à Besançon**

L'association « le Pavé dans la Mare » développe un projet d'improvisation artistique autour de l'eau et du développement durable. Le projet porte sur l'accueil de plusieurs artistes (danse, musique, théâtre, arts visuels...) en résidence à Villers le Lac sur le thème de l'eau, avec restitution sur place et à Besançon à l'automne 2006. Des interventions en milieu scolaire dans les écoles de la Communauté l'Agglomération sont également prévues.

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 48 800 €.

Etant donné le caractère innovant de cette manifestation (sensibilisation à l'art contemporain) et de l'implication des acteurs locaux :

↳ ***il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association « le Pavé dans la Mare » pour l'organisation de cette manifestation.***

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.**

**Fête du tournage sur Bois à Besançon**

L'association « Tourneurs de Franche-Comté » organise la 4<sup>ème</sup> « Fête du tournage sur bois » les 17, 18 et 19, novembre 2006 à Besançon (Micropolis). Cette 3<sup>ème</sup> édition verra l'ouverture de la fête à d'autres arts du bois : sculpture, marqueterie, ébénisterie.

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 13 300 €.

Etant donné le rayonnement attendu de la manifestation (5 000 visiteurs à Châtillon le Duc en 2004), et l'implication des acteurs locaux :

↳ ***il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association « Tourneurs de Franche-Comté » pour l'organisation de cette manifestation.***

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.**

### **Festival de musique à Saône**

« La Compagnie du Grain de Sel », en appui à un groupe de collégiens de Saône, organise un Festival de musique à Saône le 15 avril 2006. Ce Festival de musique est organisé en hommage à Clémence, collégienne de Saône décédée du cancer, et au profit des jeunes atteints du cancer. Les objectifs du projet sont de réunir des fonds pour participer à la recherche contre le cancer, de sensibiliser le public à la maladie notamment les jeunes et d'organiser un événement culturel de qualité. Au programme : forum des associations de santé, spectacles en fin d'après-midi et concerts en soirée.

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 13 795 €.

Etant donné le rayonnement attendu, les objectifs de la manifestation, l'implication forte des acteurs locaux dans une action citoyenne et solidaire, l'impact en terme de création artistique :

↳ ***il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 1 000 € à « la Compagnie du Grain de Sel » pour l'organisation de cette manifestation.***

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.**

### **Festival des musiques anciennes à Montfaucon**

L'association « Musiques en perspectives » organise le 1<sup>er</sup> « Festival des musiques anciennes » à Montfaucon et à Besançon (Chapelle des Buis) du 2 au 4 juin 2006. Au programme : six concerts, deux conférences, une visite guidée et un bal de clôture. Un travail en amont avec les collégiens de Saône et des scolaires du plateau est envisagé, ainsi qu'avec l'association Notes et Touches. L'association souhaite proposer au public une nouvelle approche des musiques connues et moins connues qui seront programmées en invitant les meilleurs musiciens d'Europe. Son objectif est de valoriser également le patrimoine culturel de l'agglomération

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 47 724 €.

Etant donné le rayonnement attendu de la manifestation, son côté innovant (premier festival de ce type dans l'agglomération, lieux choisis...) et l'implication des acteurs locaux (Commune, association, collègue, Notes et Touches...) :

↳ ***il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association « Musiques en Perspectives » pour l'organisation de cette manifestation.***

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.**

### **Entreprises en fête à Boussières**

Le Comité des Fêtes intercommunal Vorges-Busy-Boussières-Torpes-Abbans-Dessus organise une fête intercommunale intitulée « entreprises en Fête » le 25 juin 2006 à Boussières. La thématique retenue en 2005 porte sur la valorisation auprès des habitants du patrimoine industriel et économique de la commune de Boussières. L'objectif de cette fête est de faire redécouvrir aux habitants les lieux où travaillent ou ont travaillé leurs voisins, amis, parents...Au programme : visite de l'ancienne papeterie, visite d'entreprises actuelles de la commune, animations (jeux, orchestre, bal, feux de la St Jean...). Cette manifestation est portée budgétairement par le comité des fêtes de Busy.

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 29 500 €.

Etant donné le rayonnement intercommunal attendu de la manifestation, son côté innovant (fête thématique, valorisant le patrimoine économique et architectural passé et actuel de la commune) et l'implication des acteurs locaux (comité des fêtes, communes, entreprises):

↳ ***il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 1 000 € au Comité des Fêtes de Busy pour l'organisation de cette manifestation.***

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.**

### **MANIFESTATIONS SPORTIVES**

#### **Prix cycliste et journée « à la découverte du vélo » à Avanne-Aveney**

L'ASPTT Besançon, avec l'appui de la Commune d'Avanne-Aveney, mais également des Communes de Rancenay et de Montferrand-le-Château organise la 5ème édition du Prix d'Avanne-Aveney le 10 septembre 2006. Cette année, l'association innove en proposant en plus des courses cyclistes minimales et cadets, une journée « à la découverte du vélo » (manifestation retenue comme journée d'action de la Fédération Française de Cyclisme). Dans ce cadre seront proposées au grand public diverses animations : mini-courses et tests chronométrés pour les jeunes non licenciés, parcours technique d'initiation au VTT, démonstration de BMX, de vélos spéciaux, exposition, animations musicales, groupe de gym acrobatique....

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 3 800 €.

Etant donné le rayonnement attendu de la manifestation, son caractère innovant (animation grand public avec la journée découverte du vélo), l'implication des acteurs locaux (association, communes) :

↳ ***il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 500 € à l'ASPTT Besançon pour l'organisation de cette manifestation.***

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.**

**Soit un montant total de subvention à verser proposé à 7 000 € et prélevé sur la ligne du budget 2006 de la compétence Culture et Sport ouverte à cette fin.**

Par ailleurs, la commission 9 a également émis un pré-avis favorable pour l'attribution d'une subvention d'un montant prévisionnel de 1500 € dans le cadre de cette même ligne budgétaire pour un projet d'animation en direction des scolaires proposé par la Ligue de Rugby et l'Olympique Rugby et dont le montage du dossier est en cours.

Dans le même temps, sur proposition du Président et en accord avec ses Vice-Présidents de la compétence « équipements culturels et sportifs », il est proposé, étant donné leur contribution à l'animation du territoire de l'agglomération, de soutenir également les 3 manifestations décrites ci-dessous dont les dossiers ont été réceptionnés tardivement.

La ligne ouverte au BP 2006 pour le soutien aux manifestations culturelles et sportives (initialement de 40 000 €) étant affectée en totalité à ce jour (sous réserve de l'instruction du dossier de l'OB Rugby et de sa recevabilité), il est proposé de prélever 2 500 € sur la ligne « dépenses imprévues » du budget global afin de soutenir ces trois manifestations.

### **Tournoi des Petits Champions à Besançon**

Le Sporting Club Clémenceau de Besançon organise le 9<sup>ème</sup> « Tournoi des Petits Champions » les 3, 4 et 5 juin 2006. Ce tournoi de foot international à l'attention des enfants de 6 à 13 ans monte en puissance et notamment depuis sa délocalisation sur le complexe sportif de la Malcombe en 2005 (1 800 participants et 1 000 accompagnateurs, 12 000 visiteurs en 3 jours en 2005). Il accueillera cette année des équipes de poussins et benjamins venues d'Algérie, de Suisse, de Russie, du Cameroun, etc. Le club propose pour la première année de réserver le plateau « débutants » aux clubs du Grand Besançon. L'objectif du club est de créer une animation autour du foot en direction du public enfants, dans un esprit festif (des animations culturelles : fanfares, groupes musicaux sont également prévues).

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 88 558 €.

Etant donné le rayonnement attendu de la manifestation, son caractère innovant (tournoi international jeunes d'envergure, plateau débutants réservés aux clubs de l'agglomération), l'implication des acteurs locaux :

↳ ***il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 1 000 € au Sporting Club Clémenceau de Besançon pour l'organisation de cette manifestation.***

### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.**

### **Prix Valentin à Ecole-Valentin-Miserey**

L'Amicale Cycliste Bisontine organise la 2<sup>ème</sup> édition du « Prix Valentin » le 18 avril 2006. Cette course cycliste (catégorie nationale et régionale) traversera les Communes d'Ecole-Valentin, de Miserey-Salines, de Pelousey et d'Auxon-Dessus (épreuve inscrite au challenge national du Crédit Mutuel). Le départ des courses est prévu à Miserey et les arrivées à Auxon-Dessus et Ecole-Valentin. Cette course est organisée en partenariat avec les acteurs économiques de l'espace Valentin (Interval). Des coureurs suisses, allemands, luxembourgeois et estoniens sont attendus.

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 88 558 €.

Etant donné le rayonnement attendu de la manifestation, l'implication des acteurs locaux (club, Communes, acteurs économiques) :

↳ ***il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 1 000 € à l'Amicale Cycliste Bisontine pour l'organisation de cette manifestation.***

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.**

### **Raid de la Traversée du désert à Besançon**

L'association BAMS (association des étudiants de l'UFR Staps en management du sport) organise un Raid sportif le 25 mai 2006. Cette épreuve chronométrée de sport de pleine nature s'adresse principalement aux étudiants de Franche-Comté. Au programme : sur les sites de Bregille et la Malate : activités VTT, course d'orientation, roller, canoë-kayak.

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 2 560 €.

Etant donné le côté innovant de la manifestation (raid de pleine nature) l'implication des acteurs locaux (étudiants) :

↳ ***il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 500 € à l'association des étudiants de l'UFR Staps pour l'organisation de cette manifestation.***

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 116

Contre : 0

Abstention : 0